



Honoraire Agence de Savigny - ORPI

TRANSACTIONS (TVA 20%)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES Mandat exclusif, Réussite BY ORPI	HONORAIRES Mandat simple
Terrain	10 % TTC	10 % TTC
Box et Parking	10% TTC (avec minimum de 1000€)	10% TTC (avec minimum de 1000€)
De 0 € à 99.999 €	7 % TTC	8 % TTC
De 100.000 € à 149.999 €	6 % TTC	7 % TTC
De 150.000 € à 199.999 €	6 % TTC	6,5 % TTC
De 200.000€ à 249.999 €	5 % TTC	6 % TTC
De 250.000€ à 399.999 €	4,5 % TTC	5 % TTC
De 300.000 € à 399.999 €	4,5 % TTC	5 % TTC
A partir de 400.000€	4 % TTC	4,5 % TTC

Programme Neuf en VEFA à 2,5% TTC du prix de mise en vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

LOCATIONS

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation	300 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable.	10 € TTC / m ² de surface habitable.
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Tarifs valables à partir du 1^{er} janvier 2023.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.

ORPI Agence de Savigny – D.Walraët

64 Boulevard Aristide Briand 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

SAS au capital social de 10 000 euros- Représentant légal : D.WALRAET – Numéro RCS : 847 592 490 Evry - Numéro de carte professionnelle : CPI 9101 2019 000 040 488 Montant de la garantie financière : 150 000 euros - N° de l'établissement émetteur de la garantie financière : SP 320754 SOCAF – 26 avenue de Suffren 75015 PARIS. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. www.orpi91.com